



BELVÉDÈRE

Société Anonyme au capital de 4 079 980 €
Siège Social : 10, avenue Charles Jaffelin
21200 BEAUNE
RCS BEAUNE B 380 695 213

Marie Brizard

depuis 1755

**Communiqué conjoint aux sociétés Belvédère et Marie Brizard & Roger International
publié en application de l'article 231-34 2B du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.**

Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire

**portant sur les actions de la société
Marie Brizard & Roger International
initée par la société Belvédère**

bucéphale|finance

Conseil associé



Prix de l'offre : 141 euros par action

Durée de l'offre : du 4 juillet 2006 au 17 juillet 2006 inclus

AVIS IMPORTANT

A l'issue de la présente offre publique de retrait, la procédure de retrait obligatoire prévue par l'article L. 433-4 du Code monétaire et financier sera mise en œuvre. Les actions Marie Brizard & Roger International qui n'auront pas été présentées à la présente offre seront transférées le 18 juillet 2006 à la société Belvédère, moyennant une indemnisation de 141 euros par action Marie Brizard & Roger International. Les actions Marie Brizard & Roger International seront radiées du marché réglementé unique Eurolist (compartiment B) d'Euronext Paris SA, le jour de bourse suivant la clôture de l'Offre, soit le 18 juillet 2006.

Suite à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Belvédère visant les actions de la société Marie Brizard & Roger International qui s'est déroulée du 18 au 31 mai 2006 inclus qui elle même avait suivi la prise de contrôle le 13 avril 2006 de la société Duke Street Capital France 2 qui détenait 1 514 031 actions de la société Marie Brizard & Roger International, la société Belvédère détient 2 154 745 actions de la Société Marie Brizard & Roger International représentant 98,63 % du capital et 98,98 % des droits de vote.

Comme mentionnée dans la note d'information relative au projet d'offre publique d'achat simplifiée ayant reçu le visa n° 06-137 en date du 15 mai 2006, CIC Vizille Capital Finance agissant pour le compte de la société Belvédère, a déposé le 9 juin 2006 un projet d'Offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sur les actions de la société Marie Brizard & Roger International qu'elle ne détient pas encore. (Avis de dépôt publié par l'AMF en date du 9 juin 2006 sous le numéro 206C1128). Cette offre publique de retrait a été déclarée recevable par l'Autorité des marchés financiers le 27 juin 2006 (avis de recevabilité publié par l'AMF en date du 27 juin 2006 sous le numéro 206C1265). Les actions de la société Marie Brizard & Roger International sont admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris compartiment B sous le numéro ISIN FR0000031569.

L'offre est ouverte du 4 juillet 2006 au 17 juillet 2006 inclus et les actionnaires souhaitant y participer devront remettre à leur intermédiaire financier un ordre de vente irrévocable, au plus tard le 17 juillet 2006 date de clôture de l'offre publique de retrait.

Des exemplaires de la note d'information relative à la présente offre publique de retrait initiée par Belvédère sur les actions Marie Brizard & Roger International (ainsi que de la note d'information relative à l'offre publique d'achat simplifiée qu'elle intègre par référence) et qui a été visée par l'AMF 29 juin 2006 sous le numéro N° 06-241 sont disponibles sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Belvédère,
10 avenue Charles Jaffelin, 21200 Beaune

Marie Brizard & Roger International,
130-142 rue Fondaudège, BP 557, 33000 Bordeaux

CIC Vizille Capital Finance,
Espace Cordeliers, 2, rue Président Carnot, 69293 Lyon Cedex 02

